



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PAYS HÔTE



Avenant au
**CONTRAT DE LA
FILIÈRE SPORT**

| Bercy le 13 mars 2024



sommaire

AVENANT AU CONTRAT DE FILIÈRE 3

ÉDITORIAL DE BRUNO LE MAIRE,
AMÉLIE OUDÉA-CASTÉRA ET FRANCK RIESTER..... 4

**1. La Filière Sport à l’heure des Jeux Olympiques
et Paralympiques de Paris 2024 5**

Une opportune et nécessaire rénovation 6

Le Comité Stratégique 7

Les groupes de travail 11

2. Annexes : Proposition de feuille de route 2024-2024.....12

AVENANT AU CONTRAT DE FILIÈRE

Entre

L'État

Bruno Le Maire

Ministre de l'Économie, des Finances
et de la Souveraineté industrielle et numérique

Amélie Oudéa-Castéra

Ministre des Sports et des Jeux
Olympiques et Paralympiques

Franck Riester

Ministre délégué auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Commerce
extérieur, de l'Attractivité, de la Francophonie et des Français de l'étranger

Et la Filière Sport

Olivier Ginon

Vice-président exécutif

Sarah Ourahmoune

Vice-présidente attractivité
et rayonnement de la Filière

David Lappartient

Président du CNOSF

Virgile Caillet

Délégué général de l'UNION sport
& cycle

Patrick Martin

Président du MEDEF

François Asselin

Président de la CPME

ÉDITORIAL DE BRUNO LE MAIRE, AMÉLIE OUDÉA-CASTÉRA ET FRANCK RIESTER



Dans quelques mois, la France accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques. Cet événement exceptionnel, qui attirera près de 16 millions de visiteurs du monde entier, a mobilisé durant plusieurs années divers secteurs économiques tels que la construction, l'événementiel, l'industrie ou encore la sport tech et constitue un formidable accélérateur d'innovation, d'inclusion et de durabilité.

À quelques mois de la cérémonie d'ouverture des Jeux, il est essentiel d'analyser le chemin parcouru et d'en tirer des enseignements sur nos forces et nos faiblesses, dans la perspective de construire l'après-jeux.



C'est dans cette optique que les Ministres chargés de l'Économie, des Sports et du Commerce extérieur proposent aux acteurs de la filière une feuille de route pluriannuelle construite autour des priorités gouvernementales : décarbonation, réindustrialisation, développement de la pratique pour tous, sport santé ainsi que de route s'articule de cinq axes.

L'axe « développement d'une pratique durable » a pour objet de fixer des objectifs RSE ambitieux. Il s'agira de faire émerger des actions en faveur du sport-santé et de développer de nouvelles offres à destination des publics éloignés pour répondre aux enjeux d'inclusion et d'acceptabilité environnementale.



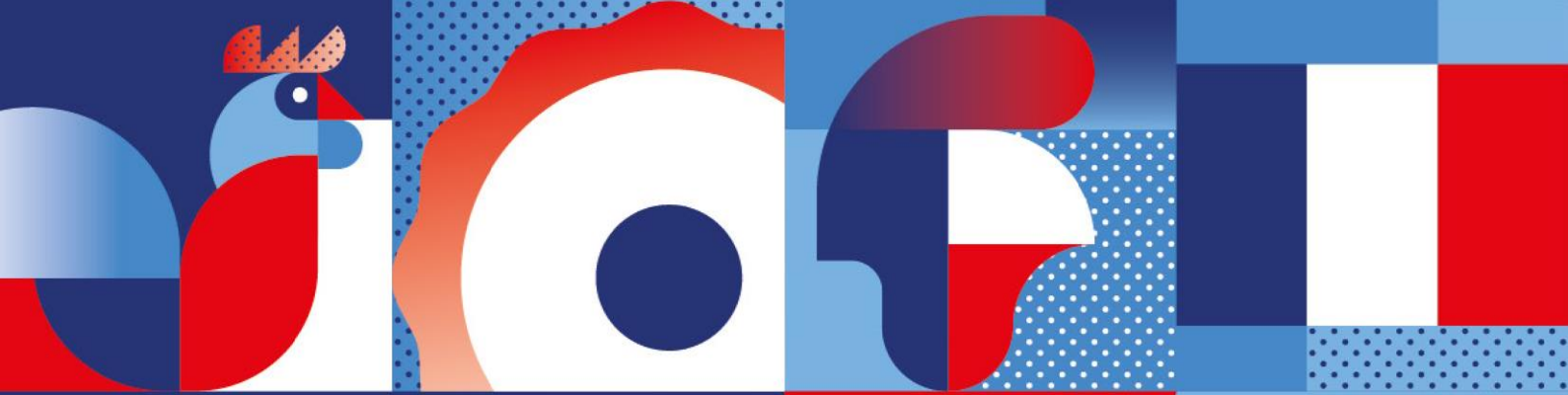
L'axe « accompagnement à la consolidation des modèles économiques du sport » vise à promouvoir le « Fabriqué en France », faire de la numérisation un accélérateur de croissance, professionnaliser le mouvement sportif et d'engager une réflexion sur les modes de financement innovants.

L'axe « innovation et accompagnement de la sport tech et de l'esport » ambitionne de dynamiser la Filière en favorisant l'émergence et le développement d'entreprises innovantes du sport et de l'esport.

L'axe « internationalisation » vise à promouvoir les acteurs à l'international, notamment les entreprises du « Fabriqué en France » avec le concours de Business France en ciblant notamment les pays organisateurs de grands événements sportifs dans les prochaines années.

L'axe « formation » a pour objectif de répondre aux besoins de la Filière en termes de main-d'œuvre, avec l'élaboration d'un catalogue de formations et la réalisation d'actions de promotion des métiers de l'économie du sport à destination de la jeunesse, tels que ceux relevant du tourisme sportif à l'occasion de la Semaine des métiers du tourisme et ceux de l'industrie lors de la Semaine de l'industrie, organisées par la Direction générale des Entreprises.

Forte d'une gouvernance renouvelée et d'une meilleure représentativité de l'écosystème, la Filière Sport peut se fixer des objectifs ambitieux afin de capitaliser sur l'héritage des Jeux et faire de la France une grande nation sportive.



1.

**La Filière Sport à l'heure
des Jeux Olympiques
et Paralympiques de Paris 2024**

Une opportune et nécessaire rénovation

La **Filière Sport** est la plateforme permanente de concertation public-privé et de réflexion stratégique visant à identifier, mettre en œuvre et développer les leviers de croissance collective de l'économie française du sport ; elle a été instituée par le Contrat de Filière Sport, signé le 23 mars 2016.

Cette instance, composée d'environ 600 acteurs variés, s'est mobilisée sur la mise en œuvre d'une feuille de route annuelle comportant 30 actions. Si la plupart des actions ont été mises en œuvre, certaines ont pâti d'un faible portage et de l'absence de mobilisation des acteurs. La Filière a également souffert d'un manque d'intégration du mouvement sportif, avec seulement une dizaine de fédérations ayant régulièrement participé aux travaux. En outre, la périodicité annuelle de la feuille de route ne répond que partiellement aux enjeux d'héritage des JOP.

Fort de ces constats, les MSJOP et MEFSIN ont engagé avec les membres du bureau de la Filière une **rénovation** tant de sa gouvernance que de sa feuille de route.

Une **nouvelle feuille de route pluriannuelle 2024-2026** est ainsi proposée, laquelle s'articule autour de 5 axes alignés avec les grandes priorités du gouvernement : développement d'une pratique durable, accompagnement à la consolidation des modèles économiques du sport, innovation et accompagnement de la sport tech et de l'esport, internationalisation, formation. Cette nouvelle approche comprend une trentaine d'actions concrètes associées à des indicateurs de performance et des livrables clairement définis.

La réussite de la feuille de route repose sur **une gouvernance renouvelée** garantissant une plus grande efficacité, une meilleure représentativité de l'écosystème du sport, un plus grand engagement des porteurs d'actions et un renforcement de la visibilité de la Filière, en France et à l'international.

À cette fin, la présidence assurée par les trois ministres (MEFSIN, MSJOP, MEAE) sera complétée d'une vice-présidence duale, épaulée dans l'animation opérationnelle par un Secrétaire Général assisté des services de l'État. Un Comité Stratégique élargi et plus représentatif de l'économie du sport sera chargé de décider des actions prioritaires à mener. Des groupes de travail, constitués pour les besoins de chaque action, opérationnaliseront cette feuille de route, pilotés et composés de membres de la Filière volontaires et motivés. Cette configuration garantira, d'une part, un travail orienté vers des résultats concrets, répondant ainsi aux besoins exprimés par la Filière et, d'autre part, le maintien, le renforcement et l'optimisation du canal d'échange direct entre Etat et acteurs de cet écosystème.

Le présent avenant a pour objet de préciser le fonctionnement et l'organisation de la Filière. Y est annexée la proposition de feuille de route pluriannuelle 2024-2026 de la Filière qui sera examinée par le Comité Stratégique institué et dont les actions définies comme prioritaires donneront lieu à la constitution de groupes de travail dédiés.

Le Comité Stratégique

Il est créé un Comité Stratégique pour la Filière Sport placé auprès des Ministres chargés de l'économie, des sports et du commerce extérieur.

Composition

Afin de représenter pleinement la diversité de la Filière et la pluralité de ses enjeux, le Comité Stratégique de la Filière Sport est composé comme suit :

→ Présidence

Le Comité Stratégique de la Filière Sport est présidé par les Ministres chargés de l'économie, des sports et du commerce extérieur. Les Présidents, ou des représentants qu'ils désignent, convoquent les sessions plénières du Comité Stratégique et fixent l'ordre du jour.

→ Vice-présidence

Les Présidents du Comité Stratégique de la Filière Sport désignent un(e) dirigeant(e) d'entreprise du secteur pour assurer la vice-présidence exécutive de la Filière. Le Vice-président exécutif, épaulé par les services de l'État, prend part aux sessions plénières du Comité Stratégique et est chargé d'assurer l'animation opérationnelle de la Filière.

Les Présidents du Comité Stratégique de la Filière Sport peuvent désigner une personnalité pour assurer la vice-présidence attractivité et rayonnement de la Filière. Le Vice-président attractivité et rayonnement prend part aux sessions plénières du Comité Stratégique. Il est chargé, en lien avec le Vice-président exécutif, des relations publiques de la Filière et assure la communication des travaux de la Filière auprès des médias et du grand public.

→ Secrétariat général

Les Présidents du Comité Stratégique de la Filière Sport désignent un Secrétaire Général.

Le Secrétaire Général, assisté par les services de l'État (DGE pour le Ministère chargé de l'économie, DS pour le Ministère chargé des sports, Direction de la diplomatie économique et Ambassadeur du sport pour le Ministère chargé du commerce extérieur), appuie les Présidents, le(s) Vice-président(s) et les pilotes de groupe de travail dans leurs missions respectives (secrétariat des sessions plénières, actions de promotion et de communication, lancement des appels à manifestation d'intérêt visant à constituer les groupes de travail, suivi des travaux, évaluation...).

→ Sept à huit représentants des administrations centrales ou assimilées

- Siègent de droit au Comité Stratégique de la Filière Sport :
- un(e) à deux représentant(e)s du ministère chargé de l'économie ;
- un(e) représentant(e) du ministère chargé des sports ;
- un(e) à deux représentant(e)s du ministère chargé du commerce extérieur et du ministère chargé des affaires étrangères ;
- un(e) représentant(e) de la Délégation interministérielle aux grands événements sportifs (DIGES) ;
- un(e) représentant(e) de l'Agence nationale du sport (ANS) ;
- un(e) représentant(e) de Business France.

→ **Trois représentant(e)s des collectivités territoriales**

Les Présidents désignent trois représentants des collectivités territoriales pour une durée de trois ans parmi les associations de collectivités territoriales et les conférences régionales du sport.

→ **Douze personnalités qualifiées issues de la Filière Sport**

Sont personnalités qualifiées issues de la Filière Sport de droit :

- un(e) représentant(e) de l'Union Sport et Cycles (USC) ;
- un(e) représentant(e) du MEDEF ;
- un(e) représentant(e) de la CPME ;
- un(e) représentant(e) du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF).

Les Présidents désignent neuf personnalités qualifiées supplémentaires issues de la Filière pour une durée de trois ans :

- un(e) représentant(e) du GIE France Sport Expertise ;
- un représentant(e) d'une fédération professionnelle non représentée par les personnalités qualifiées issues de la Filière Sport de droit (ex. : U2P, Alliance des employeurs du sport et des loisirs (AESL), CoSMoS, Sporsora...);
- trois représentants(es) de structures du mouvement sportif (fédérations sportives, ligues, clubs, associations...);
- trois représentants(es) d'entreprises de la Filière Sport ;
- un(e) représentant(e) des organisations syndicales.

→ **Quatre personnalités qualifiées indépendantes**

Les Présidents désignent quatre personnalités qualifiées indépendantes pour une durée de trois ans :

- trois représentants(es) d'organismes financeurs du sport désignés parmi les groupes bancaires, les entreprises non spécialisées finançant l'économie du sport via des mécénats ou des partenariats (sponsoring), les fonds privés ou publics ;
- un(e) chercheur(se) spécialisé(e) en économie du sport, pouvant être membre de l'Observatoire national du sport.

Missions

Le Comité Stratégique a pour mission :

→ **L'élaboration de la feuille de route pluriannuelle de la Filière Sport et la détermination des actions prioritaires à mener et le calendrier associé**

Le Comité Stratégique définit les grandes orientations stratégiques de la Filière, en veillant à ce qu'elles soient en accord avec les priorités de l'État.

Le Comité Stratégique adopte la première feuille de route pluriannuelle sur trois ans puis 5 ans à partir de la deuxième, contenant les axes prioritaires, lesquels comportent des actions.

Le Comité Stratégique est en charge de déterminer l'ordre de priorité de chacune des actions de la feuille de route ainsi que le calendrier nécessaire leur réalisation.

→ La création des groupes de travail et l'évaluation de leur performance

Le Comité Stratégique décide de la création de groupes de travail spécifiques à chaque action définie comme prioritaire de la feuille de route ainsi que :

- des critères permettant de sélectionner parmi les candidats aux groupes de travail ceux dont le profil est en adéquation avec l'action à réaliser ;
- le nombre minimal et le nombre maximal de membres ;
- le calendrier associé à la réalisation de l'action.

Le Comité Stratégique évalue l'état d'avancement des travaux des groupes de travail ainsi constitués lors de chaque session plénière, sur la base d'un rapport présenté par les pilotes des groupes de travail.

Le Comité Stratégique veille à ce que chaque groupe de travail définisse des indicateurs de performance permettant d'évaluer la progression des travaux.

Le Comité Stratégique est également chargé d'évaluer la qualité des livrables finaux et le respect des échéances associées à chaque action.

→ La communication intra-Filière et la promotion auprès du grand public

Le Comité Stratégique, assisté par le Secrétaire Général, conseille le(s) Vice-président(s) sur les sujets de communication et de diffusion d'information sur ses actions et ses travaux auprès des membres de la Filière ainsi que des médias et du grand public.

Le Comité Stratégique décide de la mise en place d'outils susceptibles de mener à bien les actions de communication (*newsletter*, organisation d'événements, réalisation d'un rapport d'activité annuel...). Le(s) Vice-président(s) assurent la promotion des actions de la Filière.

Fonctionnement

→ Réunions

Le Comité Stratégique se réunit sur convocation des Présidents.

Le Comité Stratégique se réunit au moins une (1) fois par an. Le secrétariat des réunions est assuré par le Secrétaire Général qui adresse l'ordre du jour au moins 7 jours avant la réunion aux membres du Comité Stratégique et établit le compte rendu des sessions plénières.

Ce dernier est approuvé par le Comité Stratégique dans le mois qui suit la réunion puis diffusé aux membres de la Filière.

→ Conditions d'exercice du mandat

De manière à assurer la pleine représentativité des acteurs de la Filière Sport, les membres du Comité Stratégique sont désignés par les Présidents pour une durée déterminée de trois ans. Le mandat est renouvelable.

Les membres du Comité Stratégique assurent leur mission à titre gratuit.

Les membres du Comité Stratégique sont tenus à la discrétion à l'égard des informations présentant un caractère confidentiel, données comme telles et partagées à l'occasion des réunions dudit Comité. Chaque membre s'interdit d'utiliser pour son profit personnel ou pour le profit de quiconque les informations auxquelles il a accès à l'occasion de son mandat, lorsqu'elles ne sont pas rendues publiques.

Les membres du Comité Stratégique exercent leur mandat dans l'intérêt de la Filière Sport.

Les membres du Comité Stratégique s'abstiennent d'utiliser leur influence ou leur position au sein du Comité Stratégique pour obtenir ou faire obtenir un avantage pour eux-mêmes, une personne ou un organisme de leur connaissance.

Le membre du Comité Stratégique qui s'estime en situation de conflit d'intérêts doit en informer le Secrétaire Général de la Filière. Selon les circonstances, le membre du Comité Stratégique concerné :

- s'abstient de prendre part aux débats et au vote lors de l'étude du sujet pour lequel il a intérêt ;
- renonce à son mandat.

Les groupes de travail

Constitution et composition des groupes de travail

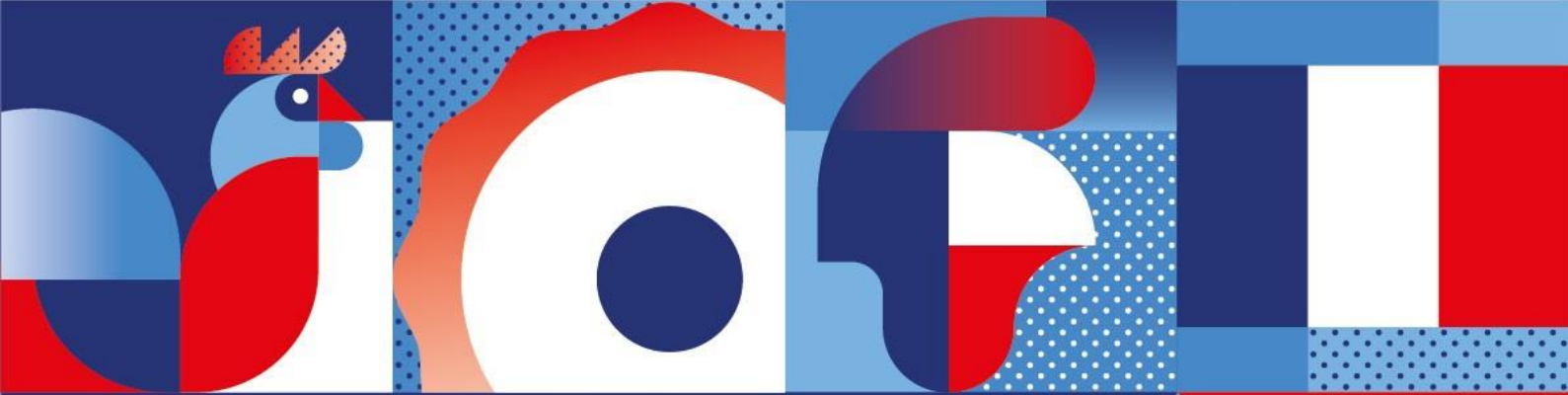
Des groupes de travail sont constitués pour participer à la réalisation de chaque action prioritaire de la feuille de route établie par le Comité Stratégique. Le groupe de travail est composé des membres de la Filière susceptibles de contribuer au thème de travail, identifiés au terme de la procédure d'appel à manifestation d'intérêts lancée par le Secrétaire Général.

Chaque groupe de travail peut compléter, le cas échéant, sa composition en invitant d'autres membres de la Filière jugés pertinents mais n'ayant pas répondu à l'appel à manifestation d'intérêts et/ou en associant à ses travaux des experts extérieurs.

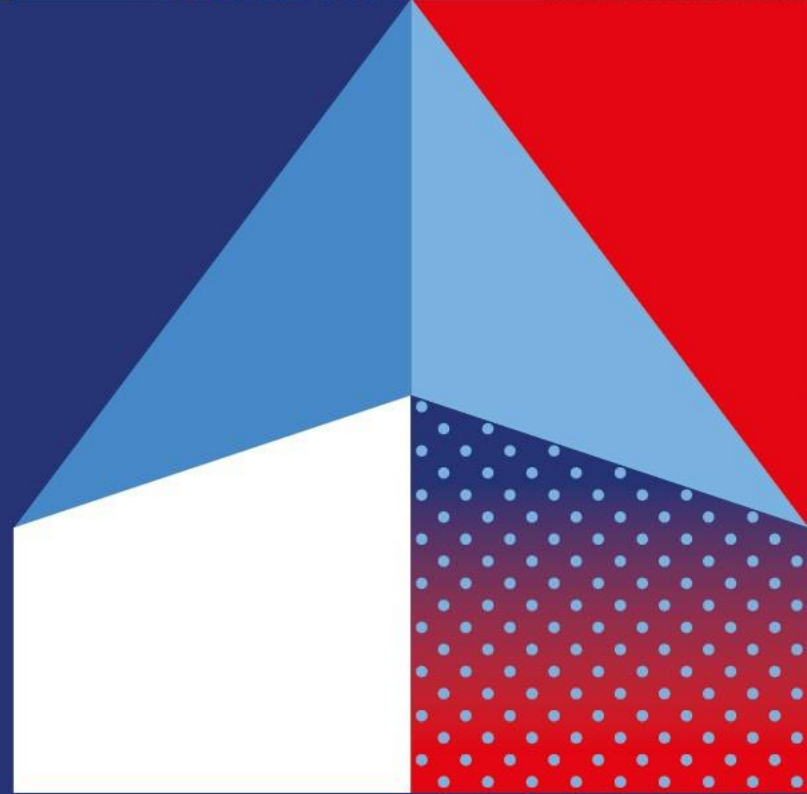
Organisation et fonctionnement

Lors de la première réunion, les membres du groupe de travail définissent les règles de fonctionnement du groupe et adressent au Comité Stratégique une lettre de mission précisant les objectifs et les livrables envisagés. Chaque groupe est piloté par un acteur de la Filière qui a pour rôle, avec l'appui du Secrétaire Général et des services de l'Etat, de coordonner les travaux du groupe, animer les débats et veiller à la réalisation des comptes-rendus et au respect des échéances prévues au calendrier fixé par le Comité Stratégique.

Le Secrétaire Général, assisté par les services de l'État, participe au suivi des travaux et assure la liaison entre les groupes de travail et le Comité Stratégique.



2.



**Annexes : Proposition
de feuille de route 2024-2024**

AXE 1 : DEVELOPPEMENT D'UNE PRATIQUE DURABLE			
Actions		Livrables	Indicateurs de performance
1	Contribuer à l'adaptation du sport aux enjeux environnementaux (sobriété, résilience)	Inciter les entreprises du sport à adopter un label écoresponsable	Nombre d'acteurs de la Filière labellisés
2	Développer un tourisme sportif durable sur les 4 segments : - tourisme de patrimoine - tourisme de pratique - tourisme de GESI - tourisme d'affaires	Création d'un label (Terres de Sport ?) englobant les Terres de Jeux et les Villes Actives et Sportives Action de promotion et de valorisation des GESI accueillis sur le territoire national	A définir conjointement par les membres du GT
		Valorisation de Vivez Sport	A définir conjointement par les membres du GT
3	Développement de nouvelles offres à destination des publics éloignés	Mise en œuvre d'expérimentations (objets, solutions...) sur le développement de la pratique sportive (Ex : projet Sport et Jeunes)	A définir conjointement par les membres du GT
4	Favoriser le développement des initiatives sport-santé (y compris sport en entreprises) et leur cofinancement	A définir conjointement par les membres du GT	A définir conjointement par les membres du GT

AXE 2 : ACCOMPAGNEMENT A LA CONSOLIDATION DES MODELES ECONOMIQUES DU SPORT

Sous-axe 1 : Promotion et soutien du Fabriqué en France

	Actions	Livrables	Indicateurs de performance
1	Encourager la commande de Fabriqué en France en particulier par les acteurs du mouvement sportif et les collectivités locales	Élaboration par la Filière d'un guide à destination des acheteurs publics Intégrer dans la charte RSE un objectif de commandes MIF pour les acteurs (privés et publics) de la Filière Veille et diffusion d'une newsletter à destination des membres présentant le calendrier des appels d'offres, ou appels à projet	- Augmentation des commandes passées par le mouvement sportif, les collectivités locales, l'État et ses agences auprès des acteurs du MIF
2	Assurer la promotion des acteurs du Fabriqué en France de la Filière auprès des acheteurs publics et privés, personnes morales ou particuliers et médias.	<ul style="list-style-type: none"> - Élaborer un annuaire / une plateforme en ligne des entreprises de l'économie du sport Fabriqué en France - Organiser des événements ou participer à des événements déjà existants (valorisation et mise en relation d'entreprises du Fabriqué en France avec des journalistes, des athlètes et des entreprises de l'hospitalité...) - Organiser des salons/marchés de producteurs, d'artisans et d'industriels à proximité des sites de GES. - Encourager le tourisme de savoir-faire par l'organisation de visites d'entreprises de l'économie du sport Fabriqué en France à destination du grand public et du mouvement sportif - Lancer une campagne de promotion mettant l'accent sur les atouts du Fabriqué en France (proximité, réponses sur-mesure, réactivité) et la réglementation qui permet de distinguer les appellations trompeuses (présence du drapeau FR, mentions "conçu en France" ou "dessiné en France") 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'entreprises listées dans l'annuaire/plateforme - Nombre de visites organisées et de visiteurs accueillis dans les entreprises de l'économie du sport Fabriqué en France
3	Permettre le passage à l'échelle des entreprises du sport du Fabriqué en France : <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les partenariats entre grands groupes et entreprises du Fabriqué en France en matière de relocalisation, - Faciliter les rapprochements entre entreprises du Fabriqué en France et distributeurs (enseignes de distribution et Pure players) 	Élaboration d'une étude sur l'industrie du sport MIF aux fins d'identification des freins et des leviers propres à faciliter le développement du MIF et la relocalisation de l'industrie du sport	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'événements de mise en relation Augmentation du CA résultant de l'activité de production Augmentation du CA réalisé via les distributeurs

AXE 2 : ACCOMPAGNEMENT A LA CONSOLIDATION DES MODELES ECONOMIQUES DU SPORT			
<i>Sous-axe 2 : Digitalisation</i>			
	<i>Actions</i>	<i>Livrables</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
1	Réaliser une étude diagnostique des besoins d'accompagnement des entreprises de la Filière (via France num)	Étude diagnostique	A définir conjointement par les membres du GT
2	<p>Accompagner les TPE/PME de la Filière dans le développement de solution de promotion ou de vente en ligne</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diffuser par le biais de la Filière les guides et conseils pratiques de France num - Inciter les TPE/PME à recourir à l'offre de formation France num - Encourager la réalisation d'un auto-diagnostic des acteurs de la Filière 	A définir conjointement par les membres du GT	<p>Nombres d'action de promotion des dispositifs France Num à l'égard des entreprises de la Filière</p> <p>Nombre d'entreprises de la Filière accompagnée par France Num</p> <p>Augmentation du pourcentage de TPE/PME ayant recours au numérique dans le rapport annuel France Num</p> <p>Augmentation du CA résultant de la vente en ligne</p>
3	Mettre en place des financements adaptés pour le développement des startups françaises du sport (privé et/ou public, capital et/ou financement à long-terme)	A définir conjointement par les membres du GT	(volume et type de financements dédiés / % d'opérateurs français cybersécurité des GESI / volume de sollicitation de la DGT pour les IEF secteur sport)

AXE 2 : ACCOMPAGNEMENT A LA CONSOLIDATION DES MODELES ECONOMIQUES DU SPORT

Sous-axe 3 : Financement

<i>Actions</i>		<i>Livrables</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
1	Engager une réflexion sur l'adaptation du régime fiscal de certaines activités économiques du sport (ex: salles de fitness)	Modification du régime fiscal	A définir conjointement par les membres du GT
2	Informers les entreprises de la Filière des opportunités de financement public	Veille et diffusion d'une newsletter à destination des membres présentant le calendrier des appels à manifestation d'intérêts, ou appels à projet des financeurs publics (Banque des territoires, BPI France...) Etablissement d'un guide des financements publics	A définir conjointement par les membres du GT
3	Dynamiser la prise en main de la garantie d'emprunt par les acteurs (monde du sport, collectivités, banques...)	Identification des freins et des leviers propres à faciliter la mise en œuvre de la mesure	A définir conjointement par les membres du GT
4	Engager des réflexions sur les modèles éco du sport (dont sujets mécénat, hospitalités...) et identification nouveaux modèles de financement du sport	Engagement de réflexions sur des moyens de financement alternatifs des activités sportives (1% sport, financement virtuel, investissements étrangers, SCIC...)	A définir conjointement par les membres du GT
5	Constituer un fonds dédié à l'économie du sport seule ou intégré dans les écosystèmes voisins (santé, bien-être, handicap, mobilité...)	Rechercher rapidement la mise en place de fonds d'investissement publics et/ou privés français destinés à la croissance des entreprises grandes et petites du sport	A définir conjointement par les membres du GT
6	Engager une réflexion concertée pour renforcer la cohérence et la sélectivité des investissements dans les équipements sportifs	Réalisation d'un diagnostic sur le maillage territorial Production d'une étude sur le taux d'occupation des équipements sportifs Renforcement des critères de l'ANS sur le soutien à la construction/rénovation d'équipements sportifs par l'imposition des études de marché/d'impact préalables	A définir conjointement par les membres du GT

**AXE 2 : ACCOMPAGNEMENT A LA CONSOLIDATION
DES MODELES ECONOMIQUES DU SPORT**

Sous-axe 4 : L'accompagnement de la professionnalisation du mouvement sportif

<i>Actions</i>		<i>Livrables</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
1	Renforcement de la place du mouvement sportif dans la Filière	Création de référents Filière dans les fédérations Création de modules de sensibilisation des élus et des services des fédérations Animation et création de collectifs thématiques	A définir conjointement par les membres du GT
2	Dissémination territoriale de la Filière	Organisation de temps de présentation au sein des CRdS ou dans le cadre d'événements locaux Sensibilisation des services des préfectures de région et des CREPS	A définir conjointement par les membres du GT

AXE 3 : INNOVATION ET ACCOMPAGNEMENT DE LA SPORTECH ET DE L'ESPORT			
	<i>Actions</i>	<i>Livrables</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
1	Permettre le passage à l'échelle des startups de la sport tech : - Créer une communauté d'intérêt de la sport tech pour encourager les rapprochements entre startups et développer les opportunités de marché Mettre en relation la communauté d'intérêt ou les incubateurs/accélérateurs/structures d'accueil avec les secteurs qui pourraient bénéficier d'innovations liées au sport (aide à la personne, public éloigné, santé, etc.) - Créer des événements récurrents de promotion de startups liées à un secteur (ex : "Le mois du Handisport") - Favoriser les synergies entre Filières : incorporer les startups de la sport tech à la deuxième vague de France Tourisme Tech, encourager les rapprochements avec les startups de l'autonomie et du handicap, accélérer la mise en relation des entreprises innovantes du sportainment avec les acteurs de l'événementiel sportif et les exploitants de centres sportifs et autres enceintes sportives	Définition de la raison d'être et des objectifs de la communauté d'intérêt Création d'une variété de "cercles d'interaction" de confiance Mise en place d'une plateforme de partage de données GT avec les ministères concernés (Solidarité, ...) pour identifier les principaux besoins du marché et ambitions de l'Etat Événements thématiques de mise en relation entre sport tech et donneurs d'ordre (entreprises, mouvement sportif) Événements trimestriels ou bi-annuels à organiser de manière conjointe avec Bpifrance/incubateurs	Nombre d'événements de mise en relation Nombre de stades/infrastructures sportives accueillant des solutions digitales de <i>sportainment</i>
2	Améliorer l'accès des startups de la Sport Tech à la commande publique : - Travaux à engager avec la DAE	Réalisation d'un diagnostic des points bloquants Modification des textes ou clauses types Formation des gestionnaires de la commande publique pour les startups. Y compris pour commandes en lien avec l'international Réalisation d'un diagnostic des points bloquants Modification des textes ou clauses type	A définir conjointement par les membres du GT
3	MESURE(S) IPCS	Création de l'accélérateur BPI Lancement de l'appel à projets Grande Cause Nationale	A définir conjointement par les membres du GT
4	Faciliter l'alignement entre sport et sport pour l'accès à des mesures de facilitation ou d'accès à des financements	Aligner les exigences en matière de formation et de financement croisé Expérimentation rapprochement sport/esport	A définir conjointement par les membres du GT

AXE 4 : INTERNATIONAL			
Actions		Livrables	Indicateurs de performance
1	Faciliter la mise en relation entre les acteurs de la Filière et les potentiels investisseurs et marchés étrangers par des actions de promotion en marge des GESI	Evénements facilitant la mise en relation : networking, pitch, organisation de bilatérales...	Evolution de la part des investissements étrangers dans les investissements privés totaux à destination de la Filière Sport
2	Elaborer une stratégie ciblée et proportionnée d'actions à l'international, sur la base d'une définition de pays prioritaires	Veille et diffusion d'une newsletter à destination des membres présentant les appels d'offre diffusés à l'étranger Création de trois Clubs Sport supplémentaires aux Etats-Unis, en Australie et en Arabie Saoudite Sensibilisation personnels consulaires Déplacements ministériels Politique d'invitations de décideurs en France	A définir conjointement par les membres du GT
3	Concevoir une stratégie de normalisation et un cadre fiscal adapté à celle-ci pour les activités économiques dans le champ du sport	A définir conjointement par les membres du GT	A définir conjointement par les membres du GT
4	Concevoir des démonstrateurs virtuels des compétences et savoir-faire	Conception d'un DV Nautisme et d'un DV JOP 2024	A définir conjointement par les membres du GT
5	Monitorer la concurrence internationale sur les marchés définis comme prioritaires pour l'économie française du sport	Production d'une cartographie annuelle par les services éco	A définir conjointement par les membres du GT

AXE 5 : FORMATION			
<i>Actions</i>		<i>Livrables</i>	<i>Indicateurs de performance</i>
1	Définir un catalogue de formations répondant aux besoins des membres de la Filière en vue de leur passage à l'échelle, de leur consolidation ou de leur développement	A définir conjointement par les membres du GT	Nombre d'acteurs prenant part aux formations
2	Valoriser les métiers de l'industrie	Mettre en place des campagnes de promotion des métiers de l'industrie du sport à destination des jeunes	Nombre de campagnes de promotion menées durant l'année
3	Développer la formation initiale et continue des compétences nécessaires au développement économique du sport	<p>Identification des besoins de la Filière</p> <p>Instauration de modules consacrés à l'économie du sport et aux métiers de la Filière dans les écoles de la fonction publique et les formations de commerce/marketing/sciences de gestion</p> <p>Développement de la formation continue des cadres techniques du sport dans ce domaine</p>	A définir conjointement par les membres du GT

